



**Office de la propriété  
intellectuelle  
du Canada**

Un organisme  
d'Industrie Canada

**Canadian  
Intellectual Property  
Office**

An Agency of  
Industry Canada

# PLAN D'ACTIVITÉS

2007-2008



On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande. Communiquer avec le Centre de services à la clientèle, dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s'adresser également au :

### Centre de services à la clientèle

Office de la propriété intellectuelle du Canada  
Industrie Canada  
Place du Portage I  
Bureau C-229, 2e étage  
50, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0C9

Tél. : 1-866-997-1936

Télec. : 1-819-953-7620

Courriel : [opic.contact@ic.gc.ca](mailto:opic.contact@ic.gc.ca)

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web ([www.opic.gc.ca](http://www.opic.gc.ca)).

### Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'OPIC soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'OPIC ou avec son consentement.

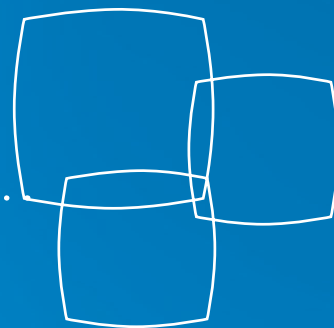
Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à [copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

PDF: Iu71-1/1-2007F-PDF

ISBN 978-0-662-07076-4





## Table des matières

Sommaire .....	1
<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
1. Objet .....	3
2. Information sur l'organisme .....	3
3. Mandat et mission .....	4
4. Plan stratégique 2007-2012 .....	4
5. ROE — Une initiative de transformation clé .....	6
<b>II. Orientations stratégiques et activités clés pour 2007-2008 ....</b>	<b>8</b>
1. Services à la clientèle .....	8
2. Sensibilisation .....	13
3. Cadre administratif de la PI .....	15
4. Activités internationales .....	17
5. Notre effectif .....	18
<b>III. Outils habilitants stratégiques et activités clés pour 2007-2008 .....</b>	<b>20</b>
1. Gestion et reddition de comptes .....	20
2. Communications internes et externes .....	22
3. Information et technologie .....	23
<b>Annexe .....</b>	<b>25</b>
A. Structure de l'organisation .....	25



## Sommaire

L'innovation est essentielle à la prospérité et à la croissance économique à long terme du Canada. Parallèlement, la propriété intellectuelle (PI) joue un rôle important puisqu'elle permet aux innovateurs canadiens de participer à la concurrence et de réussir dans une économie mondiale axée sur le savoir en constante évolution. L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) offre des services de délivrance et d'enregistrement des droits de PI de qualité en temps opportun et il favorise la diffusion du savoir en matière de PI; il contribue ainsi aux efforts du gouvernement fédéral en vue d'assurer un climat d'innovation et de créativité au Canada.

1

L'OPIC pense que pour devenir un chef de file des offices de PI (OPI), il doit offrir des examens de qualité, assurer l'accès à des employés bien formés et avertis et proposer toute la gamme des services électroniques; de plus, il doit être proactif en ce qui concerne ses offres de service et l'amélioration des textes de loi qui relèvent de son mandat. En vue de réaliser cette vision, l'OPIC a renouvelé son plan stratégique quinquennal dans lequel il a défini cinq orientations stratégiques : services à la clientèle, sensibilisation, cadre administratif de la PI, activités internationales et notre effectif.

En plus de son plan stratégique, l'initiative de transformation organisationnelle lancée par l'OPIC, intitulée Renouvellement opérationnel de l'entreprise (ROE), sera un important levier pour améliorer les services à la clientèle et l'efficacité des processus internes. Au bout du compte, le ROE permettra d'instaurer un contexte opérationnel sûr, rentable et axé sur une autosuffisance optimale et la satisfaction de la clientèle.

Grâce à ses orientations stratégiques et au ROE, l'OPIC continue de répondre aux besoins de sa clientèle et de tenir compte de ses priorités puisqu'il a réalisé des progrès dans les trois principaux secteurs de service qui nécessitaient des améliorations, selon les résultats du Sondage national auprès de la clientèle réalisé par l'OPIC en 2005 — délais d'exécution, accessibilité et communications. Le Plan d'activités 2007-2008 dresse une liste des activités clés en vue de mettre en œuvre le volet Année 1 du plan stratégique, de même que des activités relatives à chacun des outils stratégiques habilitants : gestion et reddition de comptes, communications internes et externes et information et technologie.

En établissant un lien entre les ententes sur le rendement des membres de la haute direction et les activités prévues dans ce plan, l'OPIC s'engage et est déterminé à obtenir les résultats définis dans le plan d'activités. L'OPIC continuera de rendre compte de ses résultats dans le Rapport ministériel sur le rendement d'Industrie Canada et dans le Rapport annuel de l'OPIC.

# I. Introduction

## 1. Objet

Ce plan d'activités présente les plans et les activités que l'OPIC entend réaliser en 2007-2008. Les activités de l'OPIC sont articulées autour de cinq orientations stratégiques (Partie II) et de trois outils stratégiques habilitants (Partie III) qui sont essentiels à la réalisation de la vision de l'OPIC, à savoir devenir l'un des chefs de file des OPI. Les ententes sur le rendement des membres de la haute direction sont liées aux résultats escomptés définis dans ce plan.

## 2. Information sur l'organisme

L'OPIC, un organisme de service spécial (OSS), a été constitué en vertu d'un document cadre approuvé par le Conseil du Trésor et ayant pris effet le 1<sup>er</sup> avril 1992. À la tête de l'OPIC, la présidente, commissaire aux brevets et registraire des marques de commerce, assume la responsabilité générale du rendement de l'OPIC, y compris de son orientation stratégique à long terme, et elle doit rendre compte des résultats obtenus et du respect des objectifs financiers au sous-ministre de même qu'au ministre de l'Industrie. La structure organisationnelle de l'OPIC figure à l'annexe A.

L'OPIC impose des frais pour les services rendus à sa clientèle et il est entièrement financé par ces frais. En ayant accès à ses revenus, l'OPIC a acquis une plus grande souplesse financière, humaine et administrative qui lui permet de se concentrer sur la qualité et l'adaptabilité du service, dans un contexte qui se caractérise par l'évolution des besoins de sa clientèle et un marché du travail concurrentiel.

La rapidité et le coût des services de l'OPIC sont périodiquement évalués en fonction de ses normes de service. La *Loi sur les frais d'utilisation*, entrée en vigueur le 31 mars 2004, définit le cadre qui régit les efforts de l'organisation en vue de s'assurer que les tarifs payés par les utilisateurs sont équitables. Les normes de service de l'OPIC sont publiées sur son site Web ([www.opic.gc.ca/normesdeservice](http://www.opic.gc.ca/normesdeservice)).

### 3. Mandat et mission

Le mandat de l'OPIC découle de la loi et d'autres textes réglementaires, y compris la *Loi sur les brevets*, la *Loi sur les marques de commerce*, la *Loi sur le droit d'auteur*, la *Loi sur les dessins industriels*, la *Loi sur les topographies de circuits intégrés*, la *Loi sur les inventions des fonctionnaires* et les règles et règlements connexes. En outre, le commissaire aux brevets et le registraire des marques de commerce sont nommés par décret et la loi leur confère certaines responsabilités indépendantes.

**La mission de l'OPIC consiste à accélérer le développement économique du Canada, c'est-à-dire :**

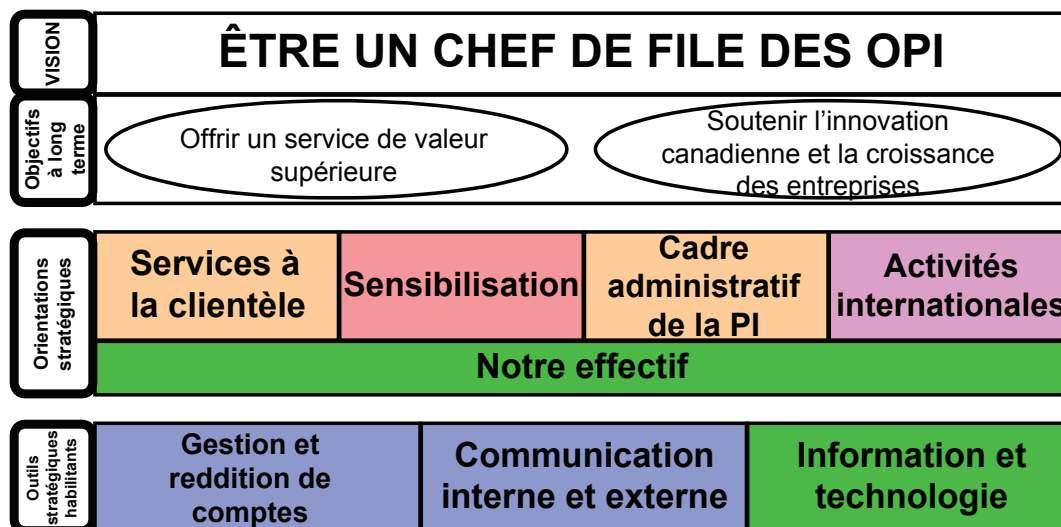
- favoriser l'utilisation du régime de la PI et l'exploitation de la PI;
- encourager l'invention, l'innovation et la créativité au Canada;
- administrer le régime de la PI au Canada, y compris les brevets, les marques de commerce, le droit d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés;
- promouvoir à l'échelle internationale les intérêts du Canada en matière de PI.

### 4. Plan stratégique 2007-2012

Cette année, l'OPIC mettra en place un plan stratégique pour 2007-2012 dans lequel il définit cinq orientations stratégiques qui concrétisent notre vision, l'objectif étant d'aider les Canadiens à mieux participer et contribuer, grâce au régime de la PI, à une économie concurrentielle de plus en plus axée sur le savoir. Ces cinq orientations stratégiques sont les suivantes : services à la clientèle et la sensibilisation, deux éléments qui constituent le cœur même de nos activités; le cadre administratif de la PI; nos efforts sur la scène internationale; et notre effectif.

L'OPIC a adopté le cadre stratégique suivant, qui s'inscrit dans le plan stratégique quinquennal :

## Cadre stratégique de l'OPIC



L'OPIC a prêté l'oreille à sa clientèle, à ses employés, à ses partenaires et à ses intervenants avant de préparer son plan stratégique quinquennal. Il a réfléchi à sa vision de devenir un chef de file des OPI et il a examiné les opinions que sa clientèle a exprimées quant aux caractéristiques clés d'un « chef de file des OPI », y compris :

- la qualité des examens — approfondis, cohérents, rigoureux et en temps opportun;
- le service à la clientèle — accès des employés responsables, avertis, bien formés et coopératifs;
- un service électronique exhaustif — être en mesure de réaliser toutes les activités et de consulter les rapports de l'Office en ligne, les offres de service existantes étant de qualité;
- une attitude proactive — vis-à-vis des offres de service et de l'amélioration des textes de loi.



L'OPIC a également entrepris une analyse du contexte en vue d'évaluer son environnement opérationnel et les facteurs nationaux et internationaux clés qui ont une incidence sur l'organisation. Il a ensuite défini des orientations et des résultats stratégiques précis qui permettront aux innovateurs et aux créateurs d'exploiter plus efficacement les droits de PI et l'information en la matière en vue d'améliorer leur rendement, tout en veillant à l'intérêt de la société canadienne.

## 5. ROE — Une initiative de transformation clé

L'un des principaux facteurs de la réussite du plan stratégique de l'OPIC sera son initiative de transformation organisationnelle intitulée Renouvellement opérationnel de l'entreprise (ROE). Le ROE permettra à l'organisation d'évaluer et de déterminer le chemin à suivre en vue de devenir l'un des « chefs de file des OPI ». Cette initiative sera un important levier pour améliorer les services à la clientèle et l'efficacité des processus internes.

Le ROE a été élaboré parce qu'on avait constaté que plusieurs problèmes et pressions internes et externes affectaient l'efficacité opérationnelle de l'OPIC :

- la structure des processus opérationnels existants nuit à la capacité de l'OPIC d'offrir les types de services aptes à répondre aux attentes changeantes de la clientèle;
- l'évolution des exigences internationales et le besoin éventuel de moderniser la loi auront une incidence notable sur les processus opérationnels de l'OPIC;
- les attentes de la clientèle évoluent tandis que les services de l'OPIC sont comparés ceux des autres OPI étrangers;
- les systèmes exclusifs de l'OPIC, en particulier TechSource et INTREPID, sont de plus en plus difficiles à maintenir;
- les employés ont besoin d'outils plus rapides et plus pratiques pour faire face aux pressions et aux demandes croissantes dans leur charge de travail quotidienne.

Dans le but de résoudre proactivement ces problèmes, l'OPIC a préparé un plan quinquennal qui contribuera à orienter l'organisation grâce à une série de projets coordonnés. Par le biais du ROE, l'OPIC a prévu de transformer ses processus opérationnels, les interfaces clientèle existantes, les applications opérationnelles et l'infrastructure de la technologie de l'information (TI). La vision de cette initiative de transformation comprend un large éventail d'offres de service améliorées, cohérentes et conviviales qui devraient se traduire par une autonomie optimale et la satisfaction de la clientèle. Le ROE aura d'autres avantages, par exemple des renseignements sur la clientèle plus précis et plus exhaustifs et un environnement plus souple et plus sûr pour la communication de renseignements.

Pour l'OPIC, la transformation de l'entreprise est un processus continu. Nous nous efforcerons d'améliorer constamment nos services en tenant compte des rétroactions de la clientèle, des offres de service des autres OPI dans le monde et des progrès technologiques au fil du temps. (Voir « Services à la clientèle », à la page 10, pour de l'information plus détaillée sur les activités relatives au ROE en 2007-2008.)

## **II. Orientations stratégiques et activités clés pour 2007-2008**

Les orientations stratégiques définies dans le plan stratégique de l'OPIC pour la période 2007-2012 portent sur les services à la clientèle et la sensibilisation, deux éléments qui constituent le cœur même de nos activités; le cadre administratif de la PI; nos efforts sur la scène internationale; et notre effectif.

### **1. Orientation stratégique : Services à la clientèle**

Objectif : Améliorer les produits, les services et les processus dans les domaines prioritaires pour la clientèle tout en veillant à l'intérêt public.

L'OPIC reconnaît qu'il est important de rehausser le niveau et la qualité des activités relatives à la PI parmi les Canadiens. À cette fin, l'OPIC est déterminé à offrir des produits et services de qualité qui combleront les besoins et les attentes de sa clientèle, tout en veillant au mieux à l'intérêt public.

L'OPIC dessert trois groupes de clientèle distincts, chaque groupe ayant des besoins et des attentes qui lui sont propres :

- les créateurs et les inventeurs de PI;
- les exploitants canadiens actuels et éventuels des droits de PI et de l'information en la matière;
- les professionnels qui agissent au nom des créateurs et des inventeurs.

Le Sondage national auprès de la clientèle mené par l'OPIC en 2005 a révélé que la clientèle a trois priorités clés : un service rapide; la capacité pour la clientèle de joindre l'OPIC afin de trouver facilement de l'information, des produits et des services selon leur propre condition; des communications claires, cohérentes, précises et détaillées.

#### **A. Des produits et des services de qualité en temps opportun**

Les secteurs d'activité de l'OPIC s'efforcent de réaliser cet objectif stratégique en accordant une grande importance aux délais d'exécution et à la qualité. Ils prennent des mesures en vue d'améliorer la rapidité, la cohérence, l'exhaustivité et l'exactitude des produits, services et processus de recherche et d'examen.

La campagne de recrutement de la Direction des brevets se poursuit en 2007-2008. Outre les 246 examinateurs embauchés au cours des cinq dernières années, la Direction recrutera 40 nouveaux examinateurs qu'elle répartira stratégiquement dans les secteurs technologiques où il existe un arriéré et une demande. En plus d'une hausse du recrutement, des méthodes plus ciblées pour la formation des examinateurs de brevets ont donné lieu à une amélioration de la qualité et de l'efficacité à la Direction. Le nombre de demandes de brevets accompagnées d'une requête d'examen en attente d'un premier rapport recule constamment et la tendance devrait se maintenir au cours des prochaines années.

Au cours des cinq dernières années, la Direction des marques de commerce a réduit ses délais d'exécution de 17 à six mois. En 2007-2008, la Direction a recruté 16 nouveaux examinateurs et elle continuera d'embaucher dans les années à venir, au besoin, afin de veiller à disposer des ressources nécessaires pour maintenir le délai d'exécution à six mois et stabiliser le nombre de demandes en attente d'examen.

Malgré une hausse du nombre de demandes d'enregistrement de dessins industriels, la Direction du droit d'auteur et des dessins industriels a réussi à améliorer ses délais d'exécution. La Direction continue de recruter afin de compenser le taux de roulement et la diminution de son effectif et elle s'efforce d'acquérir des compétences en matière d'automatisation.

### **En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

#### *Direction des brevets :*

- ajouter un chapitre sur la biotechnologie dans le *Recueil des pratiques du Bureau des brevets*;
- réviser et actualiser le chapitre « Utilité et objet »;
- examiner et achever la description du processus d'examen en vertu des chapitres 1 et 2 du Traité de coopération en matière de brevets;
- mobiliser les professionnels du domaine des brevets afin qu'ils participent l'amélioration de la qualité;
- commencer définir et élaborer des normes de qualité pour certains produits et services;
- enrichir le contenu et favoriser une plus grande utilisation du site intranet sur la Qualité de la Direction des brevets.

*Commission d'appel des brevets :*

- participer à définir et à gérer les questions de politique technique par le biais du Comité de la politique de la PI;
- mettre au point un système de suivi afin d'améliorer la prévisibilité des jalons et favoriser une prise de décisions en temps opportun.

*Direction des marques de commerce :*

- améliorer les outils d'examen afin d'assurer une plus grande cohérence, une plus grande précision et une meilleure qualité;
- lancer des initiatives de gestion de la qualité des données afin d'améliorer le travail effectué par la Direction des brevets.

*Commission des oppositions des marques de commerce :*

- diffuser de l'information dans le site Web de l'OPIC sur les sommaires relatifs aux procédures en radiation (en vertu de l'article 45) et les procédures d'opposition;
- recruter deux membres et deux agents d'audience en vertu de l'article 45.

*Direction du droit d'auteur et des dessins industriels :*

- mettre par écrit les processus opérationnels, y compris la description des processus;
- créer un poste de spécialiste en dessins industriels pour l'assurance de la qualité et le contrôle de la qualité et de l'efficacité en matière d'examens;
- continuer étendre et promouvoir les services électroniques et améliorer la qualité des bases de données en ligne.

**B. Des produits, services et processus faciles d'accès et conviviaux**

En 2007-2008, l'OPIC poursuivra la mise en œuvre de son initiative de transformation pluriannuelle, le ROE. Ce dernier permettra à l'OPIC d'examiner ses principaux processus opérationnels et de transformer sa façon de fonctionner afin que l'organisation devienne plus efficace, plus accessible et mieux à l'écoute de sa clientèle. La première étape du ROE porte sur la modernisation des processus. Il s'agira notamment de préparer une description des processus et de réaménager les processus dans tous les secteurs de l'OPIC (secteurs d'activité, opérations financières).

La description des processus actuels sera achevée à l'automne 2007 tandis que les améliorations à apporter seront cernées et définies d'ici la fin de l'exercice financier.

Au cours des cinq prochaines années, les travaux porteront sur la mise en œuvre des composantes de base pour des produits, services et processus complets adaptés aux fuseaux-horaires, y compris les services électroniques et les systèmes opérationnels, en tenant compte des priorités de la clientèle et des priorités opérationnelles. De plus, l'OPIC mettra la touche finale à ses bases de données électroniques canadiennes, il améliorera la fonctionnalité du service en ligne et renforcera sa capacité d'importation et d'exportation de données à l'international.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- faire en sorte que les intervenants disposent d'un meilleur accès aux services électroniques, y compris aux bases de données sur la PI, aux services de dépôt électronique et l'information de nature générale;
- d'ici le 31 mars 2008, la clientèle pourra consulter en ligne tous les dessins industriels enregistrés au Canada;
- d'ici le 31 mars 2008, les demandeurs de droits d'auteur pourront déposer les pièces jointes par voie électronique;
- l'OPIC adoptera et mettra en service un système de gestion du contenu Web (SEEIC, le système d'édition électronique d'Industrie Canada) et il appliquera les règles de la Normalisation des sites Internet (NSI 2.0) à l'occasion du réaménagement de son site Web afin que la navigation soit plus agréable pour la clientèle;
- il achèvera la définition des exigences opérationnelles et il préparera une analyse de rentabilisation pour le développement du système de gestion de l'information relative aux clients (SGIC);
- il recueillera de l'information sur les pratiques exemplaires au niveau international, et à cette fin, il poursuivra le dialogue ouvert qu'il entretient avec les autres OPI et il recommandera une méthode en matière de communication de documents et de renseignements, d'échange de données et de services électroniques.

### C. Comprendre les besoins et les attentes de la clientèle

Demeurer à l'avant-garde des besoins et des priorités de la clientèle est une responsabilité de taille qui exige un engagement continu de l'organisation. L'une des priorités qui demeurent en 2007-2008 est de réaliser des progrès dans les trois principaux secteurs de service qui nécessitent une amélioration, selon les résultats du Sondage national auprès de la clientèle mené par l'OPIC en 2005. Ces secteurs sont la communication, l'accessibilité et les délais d'exécution. En outre, l'OPIC poursuivra ses efforts en vue de constituer une banque de renseignements sur la clientèle et pour ce faire, il mènera des consultations stratégiques par segments et gèrera les données, l'information et les renseignements sur la clientèle comme une ressource stratégique organisationnelle. Il se fondera sur les résultats des consultations pour identifier les nouvelles améliorations requises aux produits, aux services et aux processus existants. L'OPIC établira l'ordre de priorités des ces améliorations et veillera à la mise en œuvre, au suivi et à la communication de ces activités sur une base régulière.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- actualiser la stratégie de consultation;
- actualiser les processus de consultation systématiques et établir un calendrier de consultation organisationnel;
- intégrer une base de données sur la clientèle pour les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels;
- actualiser les activités relatives aux priorités en matière d'amélioration du service et élaborer et contrôler le plan d'amélioration du service connexe;
- communiquer périodiquement à la clientèle et aux employés les progrès réalisés en ce qui concerne les initiatives d'amélioration du service;
- cerner les occasions de collecter de l'information sur les petites et moyennes entreprises (PME) au soutien de la stratégie scientifique et technologique du gouvernement.

## 2. Orientation stratégique : Sensibilisation

Objectif : Faire en sorte que les créateurs et les inventeurs canadiens comprennent la PI et utilisent le régime de PI efficacement en vue de renforcer leurs capacités d'innovation et d'acquies un avantage concurrentiel sur le marché.

L'un des principaux volets du mandat de l'OPIC consiste à sensibiliser et à mieux faire connaître la PI et à favoriser une utilisation judicieuse du système de PI parmi les Canadiens. Les innovateurs et les créateurs doivent comprendre que l'OPIC joue un rôle essentiel pour ce qui est de fournir aux Canadiens de l'information sur la PI qui les aide à tirer profit du système de la PI, aujourd'hui et à l'avenir. L'OPIC doit accorder une attention particulière aux PME et aux jeunes Canadiens, compte tenu du potentiel qu'ils représentent pour la société canadienne.

### A. PME

En plus de poursuivre ses activités générales et permanentes de sensibilisation à la PI (p. ex. Banque de conférenciers, nouveau contenu du site « Renseignez-vous sur la PI », séances de sensibilisation et d'information générale, salons professionnels, etc.), l'OPIC s'efforcera d'aider les PME à comprendre la valeur stratégique que représente la protection des actifs de PI dans une économie axée sur le savoir.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- élaborer une stratégie en vue d'offrir des produits et des services de PI plus ciblés afin d'éliminer les obstacles qui empêchent les PME de reconnaître l'importance de gérer stratégiquement leurs actifs de PI. La stratégie désignera un secteur d'activité et le ou les cycles économiques les plus appropriés pour cette initiative et elle visera plus particulièrement à faire comprendre l'importance d'exploiter les renseignements techniques et commerciaux qui se trouvent dans les bases de données sur la PI;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie pilote en vue de faire participer les intervenants clés au développement et à la diffusion d'outils, de produits et de services destinés aux PME du secteur visé, qui aideront ces dernières à évoluer de la sensibilisation à la PI à une utilisation efficace du régime de la PI;
- mettre sur pied et renforcer un réseau de partenaires partout au Canada,



qui offrira une formation sur la PI, au besoin, pour veiller à ce que les PME aient facilement accès aux produits et services.

## **B. Secteur de l'enseignement**

Travailler en collaboration avec le secteur de l'enseignement canadien pour faire en sorte que les jeunes Canadiens comprennent que la valeur de la PI s'inscrit parfaitement dans les efforts déployés par le gouvernement en vue de mobiliser les collectivités scientifiques et technologiques dans l'intérêt du Canada. À cette fin, l'OPIC s'efforcera plus particulièrement de sensibiliser les diplômés du secondaire et du post-secondaire aux rudiments de la PI et de l'utilisation efficace du régime de la PI.

### **En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- mettre en œuvre des projets pilotes avec les universités intéressées en vue de développer des méthodes permettant d'intégrer la PI dans les cours existants, l'objectif étant de vérifier si ces méthodes peuvent être transférées à d'autres établissements dans les années à venir;
- appuyer l'Expo-sciences pancanadienne annuelle et mettre en œuvre le projet pilote du Tour des jeunes innovateurs canadiens l'intention des trois premiers gagnants de l'Expo-sciences 2007;
- préparer l'OPIC pour l'Expo-sciences nationale 2008 qui se tiendra à Ottawa.

## **C. Autres ministères du gouvernement fédéral**

L'OPIC cultivera des relations stratégiques avec les principaux ministères et les autres acteurs ministériels clés qui dirigent des initiatives liées aux PME et à la sensibilisation en vue d'échanger de l'information sur la PI, de les sensibiliser et de développer et renforcer les capacités de sensibilisation de l'OPIC lorsque cela profite à toutes les parties.

### **En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- finaliser et commencer à mettre en œuvre une démarche marketing globale élargie avec des tactiques, des messages et des activités adaptés aux groupes cibles des secteurs de l'enseignement et des PME (p. ex. Journée mondiale de la PI, Semaine de la PME et l'Expo-sciences pancanadienne);

- participer aux réseaux et aux groupes intersectoriels d'Industrie Canada en vue d'établir des partenariats dans les secteurs d'intérêt commun et d'attirer davantage l'attention sur les enjeux de la PI. Par exemple :
  - le réseau marketing d'Industrie Canada;
  - le Groupe de travail de sensibilisation auprès des PME (secteur des Services axés sur le marché et les petites entreprises) et le Groupe consultatif d'IC sur la sensibilisation à la PI.
- dans la mesure du possible, intégrer la PI dans le matériel principal des programmes ministériels;
- renforcer le niveau de sensibilisation à la PI au gouvernement fédéral grâce à des activités telles que les cours et les exposés de type « PI 101 » et « OPIC 101 ».

### 3. Orientation stratégique : Cadre administratif de la PI

Objectif : Améliorer la politique administrative de la PI de manière à ce qu'elle profite aux Canadiens.

Cette orientation stratégique concerne les politiques, les lois et les règlements du régime de la PI canadien. Un cadre de la PI moderne et concurrentiel au niveau international permet aux Canadiens de mieux profiter du régime de la PI et aide l'industrie canadienne à devenir plus concurrentielle. Pour y parvenir, l'OPIC entend :

- poursuivre l'harmonisation internationale du régime de la PI canadien tout en tenant compte des intérêts nationaux du Canada;
- adapter les produits et les services de PI aux besoins et aux attentes de la clientèle.

L'OPIC est déterminé à travailler efficacement avec ses partenaires et les intervenants du domaine de la PI en vue de mettre en place un régime de la PI de calibre mondial, qui soit efficace et concurrentiel au niveau international et qui soutienne la modernisation des produits, des services et des processus de l'OPIC.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- achever le processus de mise en œuvre de initiatives réglementaires modifiant les cinq règlements sur la PI <sup>1</sup> : *Règles sur les brevets*, *Règlement sur les marques de commerce (1996)*, *Règlement sur les dessins industriels*, *Règlement sur les topographies de circuits intégrés* et *Règlement sur le droit d'auteur*. Les modifications apportées à ces textes réglementaires visent à encourager les petites entités à utiliser le régime des brevets et à réduire les délais et les frais de traitement grâce à la simplification des procédures dans ces cinq domaines d'activité;
- élaborer un plan de travail quinquennal sur la politique administrative de la PI;
- finaliser les positions stratégiques relativement aux initiatives, y compris :
  - préserver les droits de PI dans certaines circonstances, notamment dans les situations d'urgence;
  - apporter des modifications au *Règlement sur les dessins industriels* afin de faciliter le traitement des demandes.
- élaborer une proposition prévoyant la simplification et la modernisation de la *Loi sur les marques de commerce* et la réduction du fardeau administratif pour les demandeurs;
- la Commission des oppositions des marques de commerce entreprendra un examen des procédures en vertu de l'article 45 en vue de trouver des moyens de simplifier le processus;
- continuer à suivre de près les enjeux/initiatives du gouvernement du Canada en matière de PI ou à y contribuer activement, notamment : le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence; l'examen du Régime canadien d'accès aux médicaments; et la stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie;
- élaborer et commencer à mettre en œuvre une stratégie visant à réduire le fardeau administratif de la clientèle de l'OPIC, au soutien de l'initiative de réduction du fardeau de la paperasserie du gouvernement.

---

<sup>1</sup> *Le processus d'approbation est terminé. Les règlements ont pris effet le 2 juin 2007, à l'exception de certaines dispositions sur les oppositions en matière de marques de commerce qui sont entrées en vigueur le 1er octobre 2007.*

## 4. Orientation stratégique : Activités internationales

Objectif : Contribuer à l'amélioration du régime de PI mondial dans l'intérêt des Canadiens et pour ce faire, exercer une influence sur les politiques et les pratiques administratives internationales en matière de PI et communiquer et acquérir les pratiques exemplaires et les renseignements d'affaires.

Cette orientation stratégique signifie que l'organisation doit contribuer à l'amélioration du régime international de la PI tout en veillant aux intérêts des Canadiens. L'OPIC doit mobiliser la collectivité internationale de la PI, tant auprès des organisations internationales (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle [OMPI], Organisation de coopération économique Asie-Pacifique [APEC], etc.) que des autres OPI. L'OPIC poursuivra en outre ses relations stratégiques multilatérales et bilatérales en vue de faire progresser les dossiers qui concernent le Canada.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- diriger la délégation canadienne aux assemblées générales de l'OMPI en septembre 2007, participer aux travaux des nombreux comités de l'OMPI sur le Programme de développement et l'harmonisation des procédures de PI par exemple, aux nombreux comités techniques en matière de brevets et de marques de commerce et au Groupe de travail de l'APEC Groupe d'experts sur les droits de propriété intellectuelle (IPEG) sur les questions de PI qui concernent les PME et la sensibilisation;
- offrir un soutien stratégique et une expertise aux délégations du gouvernement fédéral représentant le Canada dans les forums internationaux;
- entreprendre une étude de faisabilité pour un projet pilote semblable au projet pilote Patent Prosecution Highway (traitement rapide des demandes dans un pays lorsqu'un brevet a été délivré dans l'autre pays) du United States Patent and Trademark Office (USPTO) et de l'Office des brevets du Japon (OBJ);
- mettre au point des méthodes pour comparer le rendement de l'OPIC celui des autres OPI;
- continuer à saisir les occasions auprès des autres OPI dans les dossiers qui intéressent le Canada;
- continuer à offrir une aide technique aux pays en développement, avec la coopération de l'OMPI, et évaluer les nouvelles occasions lorsqu'elles se présentent.

## 5. Orientation stratégique : Notre effectif

Objectif : Faire en sorte que l'OPIC soit reconnu comme l'un des meilleurs employeurs du gouvernement fédéral.

Le talent et l'engagement de ses employés sont l'actif le plus précieux de l'OPIC. Au cours des cinq prochaines années, l'OPIC devra recruter de nouveaux employés et les maintenir en poste dans le contexte d'un marché du travail de plus en plus concurrentiel. Retenir sa capacité globale sera une priorité clé pour l'organisation. Les obligations relatives à l'équité en emploi et aux langues officielles demeurent essentielles et elles feront partie intégrante de nos activités.

En 2007-2008, l'OPIC met l'accent sur la planification et le suivi des ressources humaines (RH). Une stratégie de RH exhaustive est en cours d'élaboration; elle vise à faire en sorte que l'OPIC dispose de la capacité nécessaire pour mettre en œuvre son plan stratégique quinquennal. En vue d'encourager et d'appuyer le perfectionnement personnel et professionnel des employés, la priorité est donnée à l'élaboration de lignes directrices sur la formation qui sont conformes aux politiques du Conseil du Trésor et d'Industrie Canada. La mobilisation des employés est également essentielle. Nous nous efforçons en permanence d'améliorer nos pratiques de communication et notre milieu de travail.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

**En vue d'attirer, de recruter et d'intégrer les meilleurs talents :**

- rechercher et adopter, le cas échéant, des méthodes innovatrices pour le recrutement de candidats avec la coopération de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) d'Industrie Canada;
- accroître la visibilité des possibilités de carrière sur le site Internet de l'OPIC;
- simplifier le processus de recrutement et mettre en place un système de suivi du recrutement en partenariat avec la DGRH d'Industrie Canada;
- lancer un programme d'orientation réaménagé afin de faciliter l'intégration des nouvelles recrues.

**En vue de promouvoir l'apprentissage et le perfectionnement :**

- élaborer des lignes directrices sur l'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel qui soient conformes aux politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor et d'Industrie Canada et mettre en œuvre les plans d'apprentissage personnels pour tous les employés;
- évaluer le succès du Programme de perfectionnement en leadership (PPL) de l'OPIC en vue des prochaines étapes;
- examiner le processus d'évaluation du rendement des employés et mettre au point un plan d'action en vue d'apporter les améliorations nécessaires;
- développer une méthode pour la mise en œuvre d'un programme de gestion de la relève intégré qui permette de renforcer le PPL.

**En vue de favoriser une plus grande mobilisation parmi les employés et de contribuer à faire de l'OPIC un employeur par excellence :**

- établir un cadre de télétravail afin de faciliter la conciliation vie-travail;
- offrir une formation sur la diversité à tous les employés de l'OPIC;
- s'efforcer d'améliorer le milieu de travail afin d'éliminer toutes les formes d'harcèlement et de discrimination;
- examiner les éléments pour une stratégie de mobilisation des employés.

### III. Outils stratégiques habilitants et activités clés pour 2007-2008

#### 1. Outils stratégiques habilitants : Gestion et reddition de comptes

L'OPIC est déterminé à renforcer ses pratiques de gestion et à améliorer la reddition de comptes. Du point de vue financier, cela signifie que l'OPIC doit s'assurer que les fonds nécessaires aux investissements sont disponibles, que de solides processus budgétaires sont en place et que la répartition des ressources appuie la stratégie organisationnelle de l'OPIC. Dans une perspective plus globale, cela signifie que nous avons la même vision des priorités et des résultats escomptés et que les responsabilités sont clairement établies à l'égard de ces résultats.

##### Plan financier

Au cours des dernières années, l'OPIC a obtenu d'excellents résultats financiers, il a préservé sa capacité d'investir dans des projets d'immobilisations stratégiques et les ressources humaines afin d'augmenter sa capacité de production et il a amélioré ses délais d'exécution et les niveaux d'arriérés. Les revenus projetés devraient augmenter au cours des deux prochaines années mais ils devraient ensuite se stabiliser à 149 millions de dollars par année environ.

##### Prévisions financières de l'OPIC (en millions de dollars)

	2006-2007 (Données réelles)	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Revenus	138,3	139,7	146,1	149,3
Dépenses nettes	123,3	133,5	142,8	149,2
Revenu net	15,0	6,2	3,3	0,1

### Prévisions du nombre d'ETP à l'OPIC

	2006-2007 (données réelles)	2007-2008	2008-2009	2009-2010
ETP	897	970	1 030	1 040

En 2007-2008, c'est le volet des dépenses en salaires et en avantages sociaux qui connaîtra la plus forte hausse puisque le nombre d'employés à temps plein (ETP) à l'OPIC devrait augmenter, ce qui permettra d'améliorer la capacité de production interne de l'organisation et de mieux répondre aux demandes de la clientèle.

#### En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :

- finaliser les résultats du plan stratégique et définir des mesures du rendement afin de contrôler les progrès en ce qui a trait à la mise en œuvre du plan stratégique;
- élaborer un profil de risque de l'organisation ainsi qu'un plan d'action pour la gestion des risques afin de gérer les secteurs de risque clés, compte tenu du mandat de l'organisation, de ses objectifs, des ressources disponibles et de sa capacité en matière de gestion intégrée des risques;
- améliorer la répartition stratégique des ressources et leur administration et pour ce faire :
  - poursuivre la mise en œuvre de la comptabilité par activités (CPA) dans les activités budgétaires;
  - améliorer les outils de prévision au soutien des secteurs d'activité de l'OPIC;
  - mettre en œuvre les recommandations formulées à l'occasion de la vérification financière annuelle de l'organisation;
  - instaurer une stratégie de gestion des revenus à long terme;
  - élaborer un plan d'évaluation.



## **2. Outils stratégiques habilitants : Communications internes et externes**

Les résultats du Sondage national auprès de la clientèle en 2005 indiquent que la satisfaction à l'égard de la communication est un facteur clé du taux de satisfaction global de la clientèle relativement aux produits et services de l'OPIC. Ce dernier veut également se donner l'image de l'employeur par excellence, il veut s'assurer que ses employés connaissent son orientation et qu'ils sont pleinement déterminés à contribuer à la réalisation des objectifs de l'organisation.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- élaborer un plan de communication stratégique global au soutien du Plan stratégique quinquennal de l'OPIC et du ROE;
- faire en sorte que les activités de communication et les messages de l'OPIC soient conformes à la stratégie du Comité du processus permanent de consultation des clients et veiller à la mise en place d'une voie de communication à l'intention des employés de l'OPIC;
- continuer à offrir un soutien et des services de communication solides aux directions de l'OPIC, l'équipe des Communications contribuant à la réalisation du mandat de l'OPIC en assurant une méthode de communication stratégique dans les activités et les initiatives qui nécessitent une communication avec le public ou les employés.

### **Activités de communications externes :**

- actualiser le contenu et la navigation sur le site Web externe de l'OPIC afin que l'utilisation du site soit plus conviviale.

### **Activités de communications internes :**

- préparer un plan en vue de réagir de manière positive et efficace aux remarques formulées par les employés à l'occasion du sondage réalisé en vue d'évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard des communications internes;
- présenter OPICnet comme la source d'information principale pour les employés et comme le premier outil de communication pour l'organisation;

- procéder à la conversion d'*OPIC Info* du format papier au format de bulletin électronique afin d'augmenter le nombre de lecteurs et de faire en sorte que l'information de l'OPIC soit diffusée plus rapidement, qu'elle soit plus pertinente et qu'elle mérite davantage d'être publiée.

### **3. Outils stratégiques habilitants : Information et technologie**

Afin d'optimiser l'utilisation des ressources et améliorer la planification à long terme dans un environnement de la PI en constante évolution, le ROE comportera des projets de transformation stratégique de la TI qui concerneront l'ensemble de l'organisation.

En outre, l'OPIC continue de tirer parti de son cadre de gestion de l'information actuel et de sa capacité en la matière, au soutien des besoins opérationnels internes et externes, pour faire en sorte que la clientèle ait plus facilement accès à une information de qualité.

**En 2007-2008, les activités clés suivantes sont prévues, notamment :**

- se préparer en vue de la nouvelle Directive sur les rôles et responsabilités en matière de gestion de l'information du Conseil du Trésor, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2007, et mettre en œuvre cette directive, à cette fin :
  - mettre en œuvre un plan exhaustif de classification des documents;
  - planifier la mise en œuvre d'un système de gestion des documents et de l'information de l'entreprise (SGDIE) pour l'information se rapportant aux dossiers autres que les dossiers de cas (non structurés), y compris la gestion des courriels;
- mettre en œuvre les projets de maintenance de la TI, les projets organisationnels et opérationnels impératifs décrits dans le Plan opérationnel de la TI; il s'agit notamment des projets suivants : remplacement de Inquire/Text, mise à niveau du moteur de recherche de la Base de données sur les brevets canadiens, et saisie des dessins industriels antérieurs de la Base de données sur les dessins industriels consultable;

- améliorer les processus de TI conformément au modèle de stabilisation des capacités afin d'atteindre le niveau 3 du modèle; plus précisément, deux secteurs seront améliorés : la gestion des ressources, en ce sens que le perfectionnement des employés se fera conformément aux plans d'apprentissage axés sur les compétences, et l'optimisation des processus liés au développement et à la gestion de l'architecture/infrastructure de la TI;
- centraliser les services d'infrastructure de la TI auprès du Dirigeant principal de l'information (DPI) d'Industrie Canada afin de profiter de l'expertise et des processus du DPI et de réaliser des économies d'échelle et afin d'offrir aux employés de l'OPIC des occasions de faire évoluer leur carrière et d'obtenir des possibilités d'avancement.

## Annexe A : Structure de l'organisation

